


Durée
3 sessions

Horaire
Temps plein

**Langues
d'enseignement**
Français, anglais

**Mode
de formation**
Sur campus

Devenez un expert en intelligence artificielle dans les domaines des mathématiques, de la gestion des données et des algorithmes. Examinez différentes études de cas pour résoudre des problèmes spécifiques. Excellez dans une variété de secteurs, y compris la technologie financière, la cybersécurité et l'aéronautique, et contribuez à l'avenir de la technologie, avec l'AEC en Apprentissage automatique.

Perspectives d'emploi et domaines de carrière

Montréal est devenue un pôle mondial pour la recherche et l'innovation en intelligence artificielle (IA), selon Montréal International.

La ville a développé une expertise de pointe, et plusieurs leaders mondiaux, dont Mila, Google et Facebook, possèdent des laboratoires de recherche dans l'écosystème IA de Montréal.

- Intégrateur de systèmes intelligents,
- Programmeur spécialisé en apprentissage automatique,
- Programmeur-analyste en apprentissage automatique/systèmes d'apprentissage,
- Programmeur en intelligence artificielle,
- Scientifique de données,
- Spécialiste en techniques de l'intelligence artificielle,
- Technicien en apprentissage automatique/intelligence artificielle,
- Technicien en système d'apprentissage et mégadonnées.

Diplôme et accréditation

Reconnue à l'international, cette Attestation d'études collégiales (AEC) est accréditée par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec.

Les programmes AEC sont des programmes de formation continue et sont principalement destinés aux adultes cherchant à valoriser leurs compétences ou à réorienter leur carrière.

Montréal

2000, rue Sainte-Catherine Ouest - 514 939-2006

Laval

1595, boulevard Daniel-Johnson, Bureau 200 - 514 939-2006

**Pour ce programme,
vous devrez utiliser votre
équipement informatique.**


VOIR LES REQUIS

Conditions d'admission

Des exceptions à ces conditions d'admission pourraient être appliquées. Chaque demande est examinée par le Collège. Pour être admissibles dans un programme AEC, les candidats doivent généralement satisfaire à l'un des critères suivants :

- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins deux (2) sessions consécutives ou une (1) année scolaire complète; ou
- Avoir suivi des études postsecondaires pendant une période d'au moins un (1) an; ou
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP), et le programme permet de recevoir une formation technique qui n'est pas offerte dans un programme DEC; ou
- Avoir obtenu une formation équivalente ou jugée suffisante et répondre aux conditions d'admission établie pour les études collégiales.

Liste de cours

Les programmes AEC sont basés sur les programmes DEC, mais ne comprennent pas de cours d'éducation générale tels que le français, l'anglais ou la philosophie.

Cours spécifiques au programme

- | | |
|---|--------|
| • Créativité, innovation et pensée critique | (45 h) |
| • Introduction à l'intelligence artificielle | (60 h) |
| • Calcul | (60 h) |
| • Probabilités et statistiques | (45 h) |
| • Algorithmes | (60 h) |
| • Apprentissage automatique appliqué | (75 h) |
| • Gestion de données avancé | (75 h) |
| • Apprentissage automatique et réseaux de neurones | (60 h) |
| • Recherche, éthique, profession et intelligence artificielle | (75 h) |
| • Apprentissage automatique appliqué II | (75 h) |
| • Réseaux de neurones convolutifs pour la reconnaissance visuelle | (90 h) |
| • Réseau de neurones récurrents | (75 h) |
| • Applications industrielles | (45 h) |

* Le Collège se réserve le droit de remplacer certains cours.